

Dans le cadre du Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école

En cohésion avec l'approche *École en santé* et la stratégie d'intervention *Agir autrement*

GUIDE D'INTERVENTIONS LIÉES AUX FACTEURS DE PROTECTION POUR PRÉVENIR ET TRAITER LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Pour soutenir les écoles dans la mise en œuvre de leur stratégie locale d'intervention.

Élaboré par les agents de soutien régionaux en prévention et traitement de la violence :

Danièle Boivin (Direction régionale de la Mauricie–Centre-du-Québec)

Pierre Chartrand (Direction régionale de Montréal)

Nathalie Rousseau (Direction régionale de la Montérégie)

Marie-Josée Talbot (Direction régionale de l'Estrie)



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| TABLE DES MATIÈRES..... | 1 |
| FACTEURS DE PROTECTION DU MILIEU SCOLAIRE POUR PREVENIR LA VIOLENCE ¹ | 5 |
| 1 SURVEILLANCE CONSTANTE AUPRES DES ELEVES..... | 6 |
| 2 STRATEGIES DE GESTION DE SITUATIONS D'URGENCE OU DE CRISE | 10 |
| 3 CLIMAT RELATIONNEL | 15 |
| 4 ACCUEIL ET SOUTIEN AUX ELEVES | 19 |
| 5 PARTICIPATION DES ELEVES A LA VIE DE L'ECOLE | 23 |
| 6 GESTION DES CONDUITES VIOLENTES ET GESTION DES CONFLITS..... | 26 |
| 7 COLLABORATION ENTRE LES ADULTES DE L'ECOLE ET ACCEPTATION DU PARTAGE DES TACHES DISCIPLINAIRES..... | 35 |
| 8 GESTION DE CLASSE..... | 38 |
| 9 SYSTEME DISCIPLINAIRE CLAIR ET COHERENT | 42 |
| 10 IMPLICATION ET COLLABORATION DES PARENTS..... | 46 |
| 11 IMPLICATION ET COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES ET LA COMMUNAUTE | 49 |
| 12 PRATIQUES DE GESTION | 52 |

INTRODUCTION

Dans le cadre du Plan d'action pour prévenir et traiter la violence, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a demandé aux écoles d'élaborer une stratégie d'intervention ancrée à son projet éducatif et à son plan de réussite (mesure 1.1.5). Le présent guide est mis à la disposition des milieux scolaires pour soutenir la démarche réflexive qui aboutira à la réalisation de leur stratégie locale d'intervention, liée à l'état de leur situation et à l'analyse des résultats recueillis. Il tient compte des éléments de l'environnement scolaire fréquemment soulignés dans la recherche et la littérature scientifique pour leur impact sur le climat de l'école. De plus, il propose des interventions liées aux facteurs de protection qui favorisent la prévention et le traitement de la violence à l'école.

Le document se veut convivial. Vous y trouverez des exemples de pistes d'intervention et des références à des documents qui peuvent être utiles à la mise en place d'une stratégie locale d'intervention et de traitement de la violence. À cet effet, le MELS offre au réseau scolaire, sur son site Internet (www.mels.gouv.qc.ca, onglet « La violence à l'école »), un répertoire de programmes et de démarches rigoureuses.

Le Guide d'interventions s'insère dans une stratégie d'accompagnement des milieux qui vise une approche globale et concertée où la complémentarité entre les différentes actions entreprises par l'école forme un tout cohérent. La volonté d'intégrer les différents programmes, approches, stratégies ou plans d'action qui ont cours dans le monde de l'éducation est une véritable préoccupation. Les liens à établir entre les déterminants de la persévérance et de la réussite scolaires, les déterminants de la santé et la mission de l'école doivent se faire à l'aide d'un accompagnement rigoureux des milieux scolaires.

Le document tient compte à la fois des actions proposées dans les fiches de recommandations d'experts de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) relativement à l'approche *École en santé*, des éléments de la stratégie d'intervention *Agir autrement* ainsi que de la stratégie sur la persévérance et la réussite scolaires *L'école, j'y tiens ! Tous ensemble pour la réussite scolaire*.

De plus, la recherche et l'expérience nous apprennent qu'une intervention ponctuelle, sans lien avec l'ensemble des actions scolaires, est très peu efficace. L'approche préventive prend également ses assises dans les encadrements légaux et s'inscrit dans une perspective où l'école travaille désormais en étroite collaboration avec les familles et la communauté.

Le Programme de formation de l'école québécoise et les facteurs de protection en matière de prévention et de traitement de la violence

Le programme de formation de l'école québécoise nous invite à mettre en place des situations d'apprentissage signifiantes, qui ont un lien avec les priorités dégagées par l'analyse de la situation de l'école et qui sont consignées dans le Projet éducatif et le Plan de réussite de l'établissement. Le Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école peut facilement être associé aux domaines généraux de formation *Vivre ensemble et citoyenneté* ainsi que *Santé et bien-être*. En ce qui concerne les domaines d'apprentissage, ceux de *l'Univers social* et du *Développement personnel* sont particulièrement touchés.

Enfin, les compétences suivantes sont souvent mises en pratique dans les activités préventives : *Exploiter l'information*, *Résoudre des problèmes*, *Exercer son jugement critique*, *Structurer son identité*, *Coopérer* et *Communiquer de façon appropriée*.

Le Programme de formation de l'école québécoise peut donc contribuer aux stratégies préventives mises en place pour promouvoir des facteurs de protection dans l'école. Plus encore, au-delà des diverses compétences et des domaines cités plus haut, l'ensemble des activités éducatives de l'école peut être mis à contribution. Ainsi, les compétences disciplinaires, comme le *français langue maternelle*, l'anglais langue seconde ou le *domaine de la mathématique*, pourraient être mises à contribution dans une perspective d'actions concertées et cohérentes où *Instruire* et *Socialiser* peuvent s'enseigner en toute complémentarité.

La relation des douze services et des quatre programmes des services éducatifs complémentaires avec les facteurs de protection liés à la prévention et au traitement de la violence

D'emblée, nous associons la prévention et le traitement de la violence aux services éducatifs complémentaires. Et pour cause. L'ensemble des douze services éducatifs complémentaires est concerné par la mise en place d'interventions visant le renforcement des facteurs de protection en matière de prévention et de traitement de la violence. Toutefois, ce phénomène est complexe et il concerne toute la communauté éducative, laquelle doit se mobiliser pour que les interventions soient efficaces et que leur effet soit durable. Cela dit, la formation et les compétences des membres des services éducatifs complémentaires les amènent tout naturellement à animer des activités préventives en classe, à donner une formation au personnel sur un sujet précis, à participer à un débat en classe, à coordonner une semaine thématique, à soutenir et à accompagner les victimes, les témoins et les autres personnes en cause.

Les quatre programmes, le *Programme de services de soutien*, le *Programme de services d'aide*, le *Programme de services de vie scolaire* et le *Programme de services de promotion et de prévention*, doivent faire l'objet d'une coordination des actions pour bien arrimer les interventions dans le milieu. Ces programmes sont donc précieux pour donner une cohérence aux interventions scolaires et contribuer à une plus grande réussite éducative, tout en permettant de tenir compte des besoins particuliers du milieu.

L'implication de la famille et de la communauté dans l'établissement de facteurs de protection en matière de prévention et de traitement de la violence à l'école

La recherche est explicite à ce sujet. Les interventions systémiques cohérentes sont les plus efficaces pour la prévention et le traitement de la violence. L'école a donc tout intérêt à établir une collaboration avec la famille et les partenaires de la communauté, notamment en cette matière de même que relativement à la promotion de la santé. Un message univoque et cohérent de la part de l'école, de la famille et de la communauté est un des facteurs qui peut amener les élèves à adhérer aux valeurs et aux orientations du milieu pour favoriser un climat sain et sécuritaire.

Questionnaire *Autoportrait des actions réalisées* (MELS)

Le plan d'action demande que chaque école dresse l'état de sa situation au regard des manifestations de violence et des actions qu'elle mène pour les prévenir et les traiter. Cette analyse permettra aux écoles d'élaborer par la suite une stratégie locale d'intervention adaptée aux besoins et aux réalités de leur milieu respectif.

Pour ce faire, le Ministère propose aux établissements scolaires un outil de soutien, le questionnaire *Autoportrait des actions réalisées*, pour entreprendre cette démarche à partir des facteurs de protection issus de la recherche listés dans le tableau qui suit. L'analyse de situation qui en découlera permettra d'élaborer une stratégie locale d'intervention qui répondra aux besoins du milieu.

Le présent guide suggère donc des pistes d'intervention élaborées à partir de ces mêmes facteurs de protection et qui visent à appuyer la stratégie locale d'intervention.

En ce qui concerne les différentes manifestations de violence en milieu scolaire, un répertoire des pratiques ou des programmes ainsi que des outils de référence seront disponibles sur le site du MELS.

Remerciements

Nous tenons à remercier M^{me} Paula St-Arnaud et M. Raymond Tozzi, chargés de projet du Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école, pour leurs commentaires et les corrections proposées, ainsi que pour leur soutien et leur accompagnement. Nous remercions également M^{me} Danielle Marquis, responsable du dossier Violence à l'école, pour son soutien ainsi que nos directeurs et responsables régionaux pour le temps accordé aux rencontres du sous-comité.

Facteurs de protection du milieu scolaire pour prévenir la violence¹

| | |
|----------------|---|
| Axe 1 : | Connaissance du milieu |
| | Stabilité des équipes d'enseignants et leur ancienneté |
| Axe 2 : | Mesures de sécurité |
| A | Surveillance constante auprès des élèves |
| B | Stratégies de gestion de situations d'urgence ou de crise |
| Axe 3 : | Pratiques éducatives |
| C | Climat relationnel |
| D | Accueil et soutien aux élèves |
| E | Participation des élèves à la vie de l'école |
| F | Gestion des conflits |
| G | Collaboration entre les adultes de l'école |
| H | Gestion de classe |
| I | Système disciplinaire clair et cohérent |
| J | Acceptation du partage des tâches disciplinaires |
| K | Implication et collaboration des parents |
| L | Implication et collaboration avec les partenaires de la communauté |
| Axe 4 : | Pratiques organisationnelles |
| M | Soutien et formation des intervenants scolaires |
| Axe 5 : | Pratiques de gestion |
| N | Pratiques de gestion |

1. QUÉBEC, MELS, *Autoportrait des actions réalisées*, 2009, p. 6.














Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école
Guide d'interventions liées aux facteurs de protection pour prévenir et traiter la violence à l'école







FACTEUR DE PROTECTION

1 Surveillance constante auprès des élèves



| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|--|--|---|
| <p>1.1 Plan de surveillance</p> | <p> Élaborer un plan de surveillance sur lequel tous les membres du personnel se seront concertés et le réviser régulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> – définir le rôle des surveillants; – définir les lieux et les circonstances où exercer la surveillance; – définir une procédure pour les interventions en cohérence avec le système d'encadrement de l'école. <p> Élaborer un plan de surveillance pour chacun des moments libres de la journée (l'entrée du matin, les récréations, l'heure du dîner, l'entrée du midi, la sortie des classes et l'après-midi après les classes) et lors des sorties à l'extérieur de l'école.</p> <p> Définir les modalités de surveillance :</p> <ul style="list-style-type: none"> – se trouver à l'endroit prédéterminé dès le début de la période de surveillance; – faire preuve de mobilité et avoir l'œil sur toute la zone de surveillance; – intervenir de façon systématique afin d'éviter l'escalade de conflits et d'assurer une sécurité maximale des élèves; – s'assurer que les élèves respectent les modalités de déplacement définies et qui leur ont été clairement communiquées; – intervenir auprès des élèves qui ne respectent pas le code de vie et adresser à la direction de l'école les cas difficiles selon la procédure déterminée. | <p>QUÉBEC, MELS, <i>Autoportrait des actions réalisées</i>, axe 2 : Mesures de sécurité, section 2.1 – <i>Plan de surveillance</i>, p. 15 et 36, et section 2.2 – <i>Sécurité des lieux</i>, p. 15-16 et 37.</p> <p>INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, fiche de recommandations d'experts <i>Relations interpersonnelles et violence</i>, version préliminaire.</p> <p>P. GEORGES, R. TOZZI, D. MARTIN et C. DOUCET, <i>Le plan de surveillance stratégique à l'école</i>, Commission scolaire de Montréal, 2004 : Le plan de surveillance stratégique à l'école.</p> |

| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|--|--|--|
| <p>1.1 Plan de surveillance (Suite)</p> | <ul style="list-style-type: none">  Prévoir une solution de rechange lorsqu'une personne affectée à la surveillance ne peut s'acquitter de sa tâche.  Communiquer clairement aux élèves et aux parents les règles de sécurité inscrites au code de vie.  Mettre en place un système de communication efficace et le réviser régulièrement : <ul style="list-style-type: none"> - définir quel sera le mode de communication (ex. : interphone, postes émetteurs, téléphones cellulaires ou autre) et le faire connaître aux intervenants.  Porter assistance et donner son appui à un collègue lors d'une situation d'intervention critique.  Renforcer la supervision ou la surveillance sur les lieux ou durant les moments à risque de comportements violents.  Réduire le plus possible les contacts entre les élèves qui adoptent des comportements violents : <ul style="list-style-type: none"> - superviser et encadrer les activités de ces élèves; - leur offrir des activités intéressantes et adaptées; - maximiser les contacts avec les élèves prosociaux.  Soutenir, superviser et former les surveillants et les surveillantes d'élèves.  Sensibiliser les résidents du quartier aux différents moyens de dénoncer une situation de violence afin de remédier au problème. | <p>➤ Voir la section Système disciplinaire clair et cohérent, p. 42 du présent document.</p> |

| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|--------------------------------------|--|--------------------|
| <p>1.2 Sécurité des lieux</p> | <p> Garder les lieux propres, agréables et en bon état :</p> <ul style="list-style-type: none"> - disposer d'un éclairage fonctionnel et adéquat, surtout dans les endroits à risque; - effacer les graffitis et réparer les bris le plus rapidement possible. <p> Placer, si nécessaire, des caméras de surveillance aux endroits stratégiques.</p> <p> Établir une procédure claire pour accéder aux casiers des élèves durant les cours.</p> <p> Favoriser une organisation qui privilégie un environnement physique sécuritaire et attrayant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - assurer un espace vital adéquat, selon l'âge des élèves, dans les classes, à la cafétéria (ou salle des dîneurs), dans les couloirs et les aires des casiers; - disposer le mobilier de la classe de façon à faciliter les déplacements, l'observation de l'enseignant et le déroulement des apprentissages interactifs; - éviter les affluences d'élèves en répartissant les heures de repas et de récréation (au besoin) et en aménageant la cour d'école; - aménager les lieux pour que l'environnement soit attrayant et qu'il favorise le sentiment d'appartenance. <p> Contrôler l'accès aux visiteurs et aux personnes non autorisées à circuler sur le territoire de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - assurer une surveillance dans la cour de l'école; - verrouiller les portes de l'école durant les heures de classe; - demander aux visiteurs de se présenter à la réception avant de circuler dans l'école (carte d'identité, signature d'un registre, etc.). <p> Favoriser un environnement qui maximise la surveillance naturelle et qui réduit l'isolement potentiel des élèves, tout en respectant leur intimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organiser la cour d'école; - vitrer les murs des bureaux pour permettre une meilleure surveillance; - éliminer, sur le terrain de l'école, ce qui empêche de voir les élèves. | |














Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école
Guide d'interventions liées aux facteurs de protection pour prévenir et traiter la violence à l'école







FACTEUR DE PROTECTION








2 Stratégies de gestion de situations d'urgence ou de crise



| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|--|--|---|
| <p>2.1 Protocole d'intervention en situation de crise</p> | <p>Prévoir une structure claire afin d'intervenir adéquatement auprès d'un élève en crise, et ce, de manière à protéger l'élève, ses pairs et l'adulte qui intervient dans cette situation</p> <p> Mettre en place un protocole d'intervention en situation de crise dans l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déterminer les objectifs, les rôles et les responsabilités de chacun; - déterminer la procédure à suivre; - attribuer un code d'urgence à ce type de situation afin d'obtenir de l'aide au besoin; - présenter le protocole à tous les intervenants du milieu, y compris les remplaçants; - faire une mise à jour et une évaluation du protocole sur une base régulière ou lors de changements au sein du personnel. | <p>QUÉBEC, MELS, <i>Autoportrait des actions réalisées</i>, axe 2 : Mesures de sécurité, section 2.3 – <i>Gestion de situations d'urgence ou de crise</i>, p. 16 et 39.</p> <p>INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, fiche de recommandations d'experts <i>Relations interpersonnelles et violence</i>, version préliminaire.</p> <p>France TURMEL et autres, <i>Atelier de formation sur la gestion de crise en milieu scolaire</i>, Service régional de soutien pour les CS de l'Estrie, 2002.</p> |
| <p>2.2 Gestion de crise auprès d'un élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Interventions avant la crise | <p> Mettre en place des stratégies pour prévenir l'escalade d'une crise : communication « paraverbale », proximité, écoute active, posture d'ouverture (de non-confrontation), attitude calme, sécurisation de l'élève, proposition de moyens pour retrouver le calme (détente, retrait, modification de l'activité, etc.).</p> | <p><i>L'intervention en situation de crise : un modèle de structure et d'organisation :</i> www.cqjdc.org/fra/pdf/2.07.pdf.</p> |

| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|--|--|---|
| <p>➤ Interventions avant la crise (Suite)</p> | <p> Mettre en place des stratégies pour prévenir l'escalade d'une crise : communication « paraverbale », proximité, écoute active, posture d'ouverture (de non-confrontation), attitude calme, sécurisation de l'élève, proposition de moyens pour retrouver le calme (détente, retrait, modification de l'activité, etc.).</p> | <p><i>La gestion des comportements agressifs : mieux prévenir pour mieux intervenir :</i> http://sre.csmv.qc.ca/bodcp/bomarieve/doc/prevention%20comportmnt.pdf.</p> |
| <p>2.3 Interventions pendant la crise</p> | <p><i>Faire des interventions adaptées selon l'âge, le sexe et la gravité des gestes</i></p> <p> Donner des ordres de types alpha :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être précis, non menaçant et direct; - s'exprimer avec une voix ferme et neutre; - donner une seule consigne à la fois; - accorder un délai pour permettre à l'élève de collaborer. <p> Verbaliser clairement les attentes.</p> <p> Proposer des choix et en expliquer les conséquences.</p> <p> Éviter de trop parler et de trop bouger.</p> <p> Établir des limites claires, simples, applicables et raisonnables.</p> <p> Demeurer à une distance sécuritaire de l'élève (un à deux mètres).</p> <p> Être attentif au langage verbal et non verbal.</p> <p> Accompagner l'élève dans un lieu sécuritaire pour lui permettre de dépenser son énergie de façon contrôlée.</p> | |

| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|--|---|--------------------|
| <p>2.4 Interventions après la crise</p> | <p><i>Revenir sur la situation pour assurer un soutien et un accompagnement</i></p> <ul style="list-style-type: none">  Accorder à l'élève et aux intervenants concernés le temps nécessaire pour se calmer.  Informer l'élève des suites de l'intervention.  Recréer le lien et la communication avec l'élève : <ul style="list-style-type: none"> - prendre le temps de le sécuriser; - connaître ses intentions et les choix possibles quand il ressent une émotion trop intense; - discuter des conséquences prévues et des mesures de rétablissement, de réparation ou autre; - éviter les reproches.  Communiquer avec les parents de l'élève (pour les informer ou prendre rendez-vous avec eux).  Faire un retour sur la situation avec toutes les personnes concernées (élèves, enseignant, direction, personnel des services complémentaires ou autres) pour permettre l'expression des émotions ressenties.  Faire un rapport d'intervention sur la situation : <ul style="list-style-type: none"> - inscrire le nom de l'élève; - définir les motifs de l'intervention; - décrire les interventions réalisées; - faire signer les témoins et la direction; | |

| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|---|--|--|
| <p>2.4 Interventions après la crise (Suite)</p> | <ul style="list-style-type: none"> - consigner l'information au dossier de l'aide particulière; - ajouter toute autre information pertinente. <p> Prévoir une révision post événement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - discuter des émotions ressenties; - analyser les interventions réalisées et apporter les ajustements nécessaires; - revoir les éléments du protocole (succès et lacunes); - appliquer des stratégies à court, moyen et long terme; - suggérer un soutien psychologique aux employés (au besoin). | |
| <p>2.5 Le plan d'intervention en situation d'urgence dans l'école fait référence à toute situation exceptionnelle qui pourrait survenir dans un milieu scolaire (tireur actif, prise d'otages, alerte à la bombe, déversement toxique, etc.)</p> | <ul style="list-style-type: none">  Prévoir un atelier d'information et de sensibilisation pour le personnel scolaire sur une situation d'urgence dans l'école (en collaboration avec le service de police).  Élaborer et mettre en place un plan d'intervention en situation d'urgence, en concertation avec le personnel scolaire et les partenaires (policiers, pompiers, centre de santé et de services sociaux, etc.).  Faire connaître les rôles et les responsabilités de chacun, prévus au plan d'intervention en situation d'urgence, concernant la coordination et la rapidité des interventions, de même que le plan de communication.  Expérimenter ce plan une fois par année.  Mettre à jour les données du plan d'intervention : liste des élèves, noms et rôles des membres du personnel, lieu où se rendre en cas d'urgence, noms et numéros de téléphone des parents et des partenaires, etc.  Installer un réseau de communication interne et externe à l'école afin d'assurer une diffusion juste et pertinente de l'information relative à la situation. | <p>Plan de réponse pour des établissements sécuritaires de la Sûreté du Québec (SQ). Disponible sur demande à la SQ.</p> <p>Des commissions scolaires un peu partout au Québec ont déjà élaboré leur plan d'intervention en situation d'urgence (s'y référer au besoin).</p> <p>Fédération des commissions scolaires du Québec : http://www.fcsq.qc.ca/publications/savoir/juin-2008/pages-18-19-savoir-fcsq-juin-2008.pdf.</p> |













Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école
Guide d'interventions liées aux facteurs de protection pour prévenir et traiter la violence à l'école









FACTEUR DE PROTECTION

3 Climat relationnel



| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|---|--|--|
| <p>3.1 Climat relationnel entre les élèves</p> | <p> Apprendre aux élèves à demander de l'aide pour soi et pour les autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - refuser de collaborer à des comportements violents; - faire appel et se confier à un membre du personnel, un parent, un ami ou un pair plus âgé; - expliquer la différence entre la <i>dénonciation</i> et la <i>délation</i>. <p> Mettre sur pied un système d'entraide par les pairs : médiation, pairs aidants, apprentissage coopératif, etc.</p> <p> Pratiquer des stratégies simples de communication afin de répondre aux actes violents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'exprimer lentement et calmement; - regarder l'agresseur dans les yeux et lui rappeler les attentes; etc. <p> Appliquer les étapes de résolution pacifique des conflits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier le problème; - trouver des solutions; - appliquer la solution qui semble la meilleure; - évaluer les résultats. <p> Favoriser des relations respectueuses entre les élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - apprendre à négocier de façon constructive; - répartir et assumer les responsabilités; - pratiquer des techniques de communication; etc. | <p>QUÉBEC, MELS, <i>Autoportrait des actions réalisées</i>, axe 3 : Pratiques éducatives, section 3.1 – <i>Climat de l'établissement</i>, p. 40.</p> <p>INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, fiche de recommandations d'experts <i>Relations interpersonnelles et violence</i>, version préliminaire.</p> <p>➤ Voir la section Gestion des conduites violentes et des conflits, p. 26 du présent document.</p> <p>GROUPE DE RECHERCHE SUR LES ENVIRONNEMENTS SCOLAIRES, <i>La violence perçue et subie dans les écoles primaires québécoises : portrait de trois échantillons d'écoles entre 2001 et 2004</i>, Université de Montréal, janvier 2009.</p> <p>GROUPE DE RECHERCHE SUR LES ENVIRONNEMENTS SCOLAIRES, <i>La violence perçue et subie dans les écoles secondaires publiques québécoises : portrait de multiples échantillons d'écoles entre 1999 et 2005</i>, Université de Montréal, janvier 2009.</p> |

| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|---|---|--|
| 3.1 Climat relationnel entre les élèves (Suite) | <p> Développer les compétences sociales des élèves, plus précisément l'écoute, le respect et l'entraide.</p> <p> Motiver les élèves à s'impliquer de manière à ce que la classe devienne un groupe de soutien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer, identifier et discuter des comportements relationnels négatifs dans la classe et à l'école en général; - identifier les élèves ayant des habiletés sociales et leur donner un rôle; etc. | <p>L. LANGEVIN, Université du Québec à Montréal, <i>Réussir en enseignant, c'est réussir la relation maître-élève</i>, Communication lors du Congrès de l'Association québécoise de pédagogie collégiale, mai 1996.</p> |
| 3.2 Climat relationnel entre les élèves et les enseignants | <p> Établir une relation d'attachement avec les élèves et reconnaître leur potentiel de développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire appel aux bonnes intentions de l'élève; - dépersonnaliser l'attaque; - mettre l'accent sur la frustration plutôt que sur l'agression; - axer sur la relation plutôt que sur les comportements négatifs, etc. <p> Tenir compte du vécu social de l'élève pour comprendre ses besoins, son processus d'attachement, ses mécanismes de protection (régression, refoulement, isolation, déni, etc.).</p> <p> Superviser les comportements des élèves et les aider à maîtriser leurs sentiments et leurs comportements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - appliquer les règles et le code de vie de façon cohérente et constante, mais avec souplesse et de manière individualisée; - encourager les comportements positifs et éviter le renforcement négatif (punition, isolement, expulsion, etc.) qui peut augmenter la colère et le désengagement; - établir un climat de classe chaleureux, respectueux et positif en faisant participer les élèves à l'élaboration et à l'application des règles de vie; - nommer clairement les comportements attendus. | <p>J. S. FALLU et M. JANOSZ, Université de Montréal, CRIRES, « La qualité des relations élèves-enseignants à l'adolescence : un facteur de protection de l'échec scolaire », <i>Revue de psychoéducation</i>, vol. 32, n° 1.</p> <p>➤ Système disciplinaire clair et cohérent, p. 42 du présent document.</p> <p>➤ Voir la section Gestion de classe, p. 38 du présent document.</p> <p>R. CHOUINARD, Université de Montréal, <i>La réussite scolaire... quelles sont les pratiques et les attitudes des enseignants qui la favorisent ?</i></p> |

| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|---|---|---|
| 3.2 Climat relationnel entre les élèves et les enseignants (Suite) | <p> Respecter l'intégrité psychologique des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - croire en leurs capacités; - traiter les élèves avec bienveillance. <p> Favoriser le dépassement de soi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire la promotion de l'effort et des stratégies d'apprentissage; - proposer des défis d'apprentissage pour lesquels l'élève anticipe le succès; - maintenir des attentes élevées à l'égard de tous ces élèves; - développer la motivation intrinsèque en incitant l'élève à fixer ses propres objectifs; etc. | <p>QUÉBEC, MELS, <i>La violence à l'école : ça vaut le coup d'agir ensemble !</i> Bulletin semestriel, vol. 1, n° 1, été 2009.</p> <p>Gordon NEUFELD, <i>Rejoindre les jeunes en difficulté</i>, formation donnée à Montréal, février 2006.</p> |
| 3.3 Climat relationnel entre les membres du personnel scolaire | <p> Entretenir un sentiment d'appartenance où chaque membre du personnel se sent respecté, écouté et soutenu, tant par ses collègues que par la direction de son école.</p> <p> Favoriser le développement d'une vision commune entre les membres du personnel.</p> <p> Établir des relations chaleureuses et harmonieuses entre les membres du personnel, tout en favorisant un système d'entraide et de soutien.</p> <p> Développer une collaboration et une concertation entre les membres de la direction et le personnel enseignant, du service de garde, des services complémentaires, les chauffeurs d'autobus, etc.</p> <p> Tenir des rencontres en équipe-cycle (enseignants, membres des services complémentaires, etc.) afin de coordonner les efforts et les interventions auprès des élèves de ce cycle.</p> <p> Amener les membres du personnel à réviser le projet éducatif de l'école tout en les incitant à se prononcer sur les changements attendus et à s'y investir en fonction de leurs compétences et de leurs champs d'intérêt.</p> | <p>Michel JANOSZ, <i>Questionnaire sur l'environnement socioéducatif de votre école</i>, Université de Montréal, 2004.</p> <p>➤ Voir la section Collaboration entre les adultes de l'école et acceptation des tâches disciplinaires, p. 35 du présent document.</p> |













Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école
Guide d'interventions liées aux facteurs de protection pour prévenir et traiter la violence à l'école








FACTEUR DE PROTECTION

4 Accueil et soutien aux élèves



| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|---|---|---|
| <p>4.1 Accueil des élèves en début ou en cours d'année</p> | <p> Prévoir et organiser l'accueil des élèves en début d'année afin que cette activité devienne un projet commun où chaque membre de l'équipe-école s'implique personnellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tenir une journée sportive; - organiser un pique-nique; etc. <p> Créer, dès le début de l'année scolaire, un climat favorisant un sentiment de sécurité, d'apprentissage, de respect, de coopération, d'équité, d'expression positive des sentiments, de communication et d'appartenance scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - offrir aux élèves des contacts chaleureux avec les adultes de l'école; - faire en sorte que les jeunes puissent se sentir importants et que l'on s'occupe d'eux; - favoriser l'engagement actif du personnel scolaire à entrer en contact avec les élèves et à s'intéresser à leurs différentes tâches et activités; - promouvoir, au sein de l'école, des relations égalitaires et l'ouverture à la diversité ethnique, culturelle, sexuelle, religieuse, etc. <p> Encourager les membres de l'équipe-école à intervenir de façon quotidienne afin de prévenir l'exclusion des nouveaux élèves par les pairs</p> <p> Favoriser, lors du passage entre le primaire et le secondaire, la collaboration entre les deux ordres d'enseignement autour d'un projet commun</p> | <p>QUÉBEC, MELS, <i>Autoportrait des actions réalisées</i>, axe 3 : Pratiques éducatives, section 3.1 – <i>Climat de l'établissement</i>, p. 17-18 et 40-41.</p> <p>INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, fiche de recommandations d'experts <i>Relations interpersonnelles et violence</i>, version préliminaire.</p> <p>Roch CHOUINARD, <i>Le passage primaire-secondaire – Un nouveau commencement ou le commencement de la fin ?</i> Conférence de la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, Université de Montréal et GRES, octobre 2009.</p> |

| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|---|--|--|
| <p>4.2 Soutien aux élèves lors du passage d'un ordre d'enseignement à un autre</p> | <p> Partager, avec les éducateurs des centres de la petite enfance, des observations et des renseignements sur les enfants, dans le but de faciliter leur passage à l'éducation préscolaire : situation actuelle de l'enfant, manifestations comportementales, interventions individualisées ou particulières réalisées, plan d'intervention, organismes externes concernés, etc.</p> <p> Favoriser la collaboration des enseignants et des élèves du primaire et du secondaire autour d'un projet commun (notamment au 3^e cycle du primaire et au 1^{er} cycle du secondaire) : création d'une coopérative, confection de cartes de Noël au profit de la fête de la rentrée scolaire, fabrication et vente de papier pour financer des paniers de Noël, etc.</p> <p> Mettre sur pied un système de monitorat pour les nouveaux élèves et ceux qui éprouvent des difficultés.</p> <p> Appliquer un système de tutorat (élève-adulte) : enseignant-ressource, tuteur, etc.</p> <p> Responsabiliser l'ensemble de l'équipe-école vis-à-vis des nouveaux élèves et de ce qu'ils éprouvent comme difficultés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - observer plus particulièrement les nouveaux élèves; - saisir leurs besoins; - rassurer l'élève par un signe, un geste, etc. <p> Réaliser des activités pour faciliter et soutenir les élèves lors des périodes de vulnérabilité : activité d'accueil, visite de l'école, intégration progressive, dyade avec un élève plus vieux ou de son groupe-classe, transfert de dossier, etc.</p> | <p>REGROUPEMENT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE 04-17, <i>De la petite enfance vers le préscolaire, une transition</i> : http://fichiers.iclic.ca/RCPE04-17_Une_transition.pdf.</p> <p>François LAROSE et autres, <i>L'impact de la coopération en contexte de projet sur la réussite éducative d'élèves en milieu socioéconomique faible lors de la transition primaire et secondaire</i>, Université de Sherbrooke, 2006.</p> <p><i>Cadre de référence des services éducatifs complémentaires</i> : www.mels.gouv.qc.ca/dgfi/csc/pdf/19-7029.pdf.</p> <p>Line MASSÉ, Nadia DESBIENS et Catherine LANARIS, <i>Les troubles de comportement à l'école : prévention, évaluation et intervention</i>, Gaëtan Morin éditeur, 2006.</p> |

| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|---|--|--|
| <p>4.2 Soutien aux élèves lors du passage d'un ordre d'enseignement à un autre (Suite)</p> | <p> Mettre en place un mécanisme de communication servant à partager de l'information entre les enseignants lorsqu'un élève passe d'un cycle à l'autre : portfolio, journal de bord, dossier d'aide particulière, etc.</p> | |
| <p>4.3 Dépistage et évaluation</p> | <p> Privilégier un processus de collaboration entre la commission scolaire, les parents, la direction de l'école, les intervenants et les partenaires concernés afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'assurer d'un dépistage précoce des élèves à risque; - préciser les capacités et les besoins de l'élève avant son classement et son inscription à l'école; - planifier les services éducatifs qui répondent aux besoins de l'élève, etc. <p> Informer les élèves et les parents des services d'aide et de soutien disponibles : psychologie, psychoéducation, orthopédagogie, orthophonie, éducation spécialisée, promotion de la participation de l'élève à la vie active, éducation aux droits et aux responsabilités, animation sur les plans sportif, culturel et social, animation spirituelle et engagement communautaire, soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire, information et orientation scolaire et professionnelle, santé et services sociaux, etc.</p> <p> Définir des modalités d'orientation vers les différents services afin que les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) puissent y accéder.</p> <p> Instaurer un système de communication efficace entre les professionnels, les enseignants et tous les autres acteurs du milieu qui interviennent spécifiquement auprès d'un élève : comité <i>ad hoc</i>, rencontre d'équipe, journal de bord, agenda, etc.</p> <p> Élaborer un plan d'intervention et l'évaluer sur une base régulière en indiquant les rôles et les responsabilités des membres de l'équipe.</p> <p> Assurer le développement général de l'élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage en favorisant l'acquisition d'apprentissages scolaires, son développement socioaffectif, l'accroissement de son autonomie, etc.</p> | <p>QUÉBEC, MELS, <i>Cadre de référence pour l'établissement des plans d'intervention, Le plan d'intervention au service de la réussite de l'élève</i>, 2004 : http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/das/orientations/cadreplan.html.</p> |












Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école
Guide d'interventions liées aux facteurs de protection pour prévenir et traiter la violence à l'école

FACTEUR DE PROTECTION

5 Participation des élèves à la vie de l'école



| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|---|--|---|
| <p>5.1 Mise en place d'un conseil d'élèves élu démocratiquement</p> | <p> Procéder à l'élection démocratique d'un conseil d'élèves avant le 30 septembre de chaque année scolaire.</p> <p> Limiter le conseil d'élèves à l'organisation d'activités parascolaires serait une erreur. Le conseil doit devenir la voix des élèves dans l'école, et ils doivent participer, dans un esprit de développement de la citoyenneté, aux décisions prises par l'école : code de vie, code vestimentaire, adoption du Projet éducatif et du Plan de réussite, grille-matières, choix d'options offertes, grands chantiers de l'école, etc.</p> | <p>QUÉBEC, MELS, <i>Autoportrait des actions réalisées</i>, axe 3 : Pratiques éducatives, section 3.1 – <i>Climat de l'établissement</i>, p. 19 et 44.</p> <p>Matériel fourni par le directeur général des élections du Québec, onglet « Éducation à la démocratie » : http://www.electionsquebec.qc.ca/fr/publications.asp.</p> |
| <p>5.2 Élection de deux représentants des élèves du 2^e cycle du secondaire pour le conseil d'établissement (dans les écoles qui offrent ce cycle)</p> | <p> Élire deux élèves du 2^e cycle du secondaire pour représenter les élèves au sein du conseil d'établissement.</p> <p> Privilégier la présence d'un élève de 5^e secondaire et d'un élève de 4^e secondaire au conseil d'établissement afin de favoriser à la fois l'expérience et la continuité.</p> <p> Préparer adéquatement les élèves avant un conseil d'établissement (explication des enjeux, de l'importance de s'exprimer non pas en son nom personnel, mais au nom de l'ensemble des élèves de l'école, consultation du conseil d'élèves au préalable, etc.).</p> | <p><i>L'école, une microsociété pour l'apprentissage de la citoyenneté</i> : http://www.csdm.qc.ca/sassc/Documents/Productions/PV/Publications/GuideAES/CSDM.pdf.</p> <p>Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté : http://www.citoyennete.qc.ca/.</p> |
| <p>5.3 Soutien au conseil d'élèves et aux élèves qui siègent au conseil d'établissement</p> | <p> Impliquer les élèves dans les rouages mêmes de la vie de l'école nécessite le soutien et l'accompagnement d'un représentant adulte (personnel des services éducatifs complémentaires, enseignant dont c'est un complément de tâche, direction adjointe ou autre).</p> | <p>Les forums jeunesse du Québec (un forum présent dans chaque région du Québec) : http://www.jeunes.gouv.qc.ca/organismes_jeunesse/forums_regionaux.htm.</p> <p><i>Démocratie en route</i> (exposition itinérante offerte par le Musée de la civilisation de Québec à toutes les écoles québécoises) : http://www.mcq.org/fr/presse/archives.php?idEx=w1954</p> |

| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|--|---|--|
| <p>5.3 Soutien au conseil d'élèves et aux élèves qui siègent au conseil d'établissement (Suite)</p> | <p> Adopter une vision de développement de la citoyenneté dans la gestion du soutien au conseil d'élèves et aux élèves qui siègent au conseil d'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'assurer qu'un adulte qui y siège pourra parrainer les élèves représentants lors des rencontres du conseil; - offrir au conseil d'élèves la possibilité de faire des choix pour le mieux-être de la collectivité; - préparer les élèves du conseil d'établissement en fonction des points à l'ordre du jour; etc. | <p><i>Cliquez pour moi!</i> Site Internet du service national du RÉCIT de l'univers social : http://www.cliquezpourmoi.qc.ca/</p> |
| <p>5.4 Mise en place d'activités parascolaires significantes pour les élèves</p> | <p> Favoriser, en plus des activités sportives et ludiques, des activités de symbolisation et d'expression qui aident à prévenir la violence dans le milieu : improvisation, théâtre, jeux de rôles, expression par les arts, etc.</p> <p> Consulter le conseil d'élèves pour connaître les besoins relatifs aux activités parascolaires : consultation et écoute des élèves, tournée des classes, assemblée générale des élèves, questionnaire, sondage, etc.</p> | <p>Le directeur général des élections du Canada (pour favoriser l'apprentissage des jeunes concernant les élections fédérales et le processus de votation) : http://www.elections.ca/content_youth.asp?section=yth&dir=cal/40ge&document=index&lang=f.</p> |











Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école
Guide d'interventions liées aux facteurs de protection pour prévenir et traiter la violence à l'école














FACTEUR DE PROTECTION










6 Gestion des conduites violentes et gestion des conflits






















| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|---|---|--|
| <p>6.1 Traitement des plaintes</p> | <ul style="list-style-type: none">  Mettre en place une structure pour recevoir les plaintes : <ul style="list-style-type: none"> - évaluer leur pertinence; - porter un jugement sur les événements à caractère violent; - faire des recommandations, etc.  S'assurer que les plaintes portées sont traitées de façon confidentielle, sans crainte de jugements ou de représailles.  Évaluer les plaintes afin de choisir les modes de règlement pertinents, selon l'étendue, la fréquence, la durée et la gravité des gestes violents.  Donner une rétroaction à la personne qui a porté plainte.  Mettre en place des moyens confidentiels (ex. : boîte aux lettres, site Internet, personne désignée dans l'école) à la disposition des élèves victimes ou témoins et des parents pour dénoncer des conduites violentes.  Assurer une assistance rapide à la suite d'une divulgation.  Consigner par écrit tous les événements concernant des conduites violentes et verser l'information au dossier d'aide particulière des élèves impliqués.  Documenter de façon détaillée les différents événements associés à la violence : nature de l'agression, personnes impliquées, endroits où ces événements se sont produits, moment, raisons sous-jacentes, ton utilisé, formulation (mots exacts), circonstances, nombre de fois et répercussions. | <p>QUÉBEC, MELS, <i>Autoportrait des actions réalisées</i>, axe 3 : Pratiques éducatives, section 3.1 – <i>Climat de l'établissement</i>, p. 19-20.</p> <p>INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, fiche de recommandations d'experts <i>Relations interpersonnelles et violence</i>, version préliminaire.</p> <p>ASSOCIATION CANADIENNE DE SANTÉ PUBLIQUE, <i>Trousse d'évaluation de l'intimidation, du harcèlement et des relations entre enfants du même âge en milieu scolaire</i>, septembre 2004 : http://acsp.cpha.ca/antibullying/francais/infobase/Trousse_d_evaluation.pdf.</p> <p>QUÉBEC, MELS, <i>Autoportrait des manifestations de la violence à l'école</i>.</p> |









| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|---|--|---|
| <p>6.2 Dispositif d'accompagnement, d'aide et de soutien :</p> <p>➤ Aux élèves victimes</p> | <p>Prévenir</p> <ul style="list-style-type: none"> ✎ Mettre en place des activités de prévention qui tiennent compte des différences entre les garçons et les filles dans la forme que prennent les actes de violence, dans ceux qu'ils ont subis, dans le niveau de participation à ces actes et dans leur contexte. ✎ S'assurer de la sécurité des victimes durant les activités de prévention (des victimes et des agresseurs peuvent se retrouver dans la même classe). ✎ Prendre des mesures pour réduire l'isolement social en facilitant les contacts entre les élèves. <p>Intervenir pour faire cesser les actes de violence</p> <ul style="list-style-type: none"> ✎ Intervenir lorsque quiconque est témoin d'une situation de violence ou qu'une telle situation est rapportée : <ul style="list-style-type: none"> - séparer avec calme les parties en cause; - envoyer dans un endroit prédéterminé les élèves agresseurs et leur dire qui donnera suite à l'intervention; - rencontrer les élèves victimes, recueillir de l'information sur ce qui s'est passé, les auteurs, depuis quand, etc.; - reconnaître l'événement et renforcer l'action de dénonciation : « Tu as bien fait de me le dire », « Je regrette ce qui est arrivé », « Je m'en occupe », etc.; - aider l'élève à trouver des solutions et établir avec lui un plan pour assurer sa sécurité; - rédiger un compte-rendu de l'événement et le verser au dossier d'aide particulière des élèves concernés (victimes, témoins, agresseurs, etc.). | <p>COLOMBIE-BRITANNIQUE, <i>Pleins feux sur l'intimidation pour les écoles primaires</i> : http://www.bced.gov.bc.ca/pubs.htm.</p> <p>COLOMBIE-BRITANNIQUE, <i>Pleins feux sur le harcèlement et l'intimidation pour les écoles secondaires</i> : http://www.enseignons.be/secondaire/enseignement-77-7943.html.</p> <p>QUÉBEC, MELS, UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE et GRISE, <i>L'agression indirecte, cette violence qu'on ne voit pas</i>, programme élaboré dans un partenariat avec les trois commissions scolaires francophones de l'Estrie, 2007.</p> <p>Diane PRUD'HOMME, <i>Violence entre enfants, casse-tête pour les parents</i>, Les éditions du remue-ménage, 2008.</p> |










| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|--|---|--|
| <p>6.2 Dispositif d'accompagnement, d'aide et de soutien (Suite):</p> <p>➤ Aux élèves victimes</p> | <p>Soutenir les victimes</p> <ul style="list-style-type: none">  Aider les élèves victimes à identifier les situations potentiellement à risque et mettre en place des stratégies pour les éviter.  Ne pas laisser la victime résoudre seule son conflit avec le ou les agresseurs.  Chercher le plus possible à obtenir le consentement de l'élève victime avant d'intervenir auprès du ou des agresseurs.  Assurer un climat de bonne foi et de confiance durant les interventions auprès de la victime.  Assurer un suivi approprié en rassurant constamment l'élève victime.  Évaluer le degré de victimisation en questionnant l'élève et l'aider à reprendre du pouvoir sur la situation.  Protéger au maximum les victimes de nouvelles occasions d'intimidation.  Offrir à l'élève un lieu de répit sécuritaire.  Viser une collaboration fréquente entre l'école et les parents de la victime.  Référer l'élève victime vers un organisme externe ou une personne-ressource du milieu scolaire.  Faire un signalement au Directeur de la protection de la jeunesse si vous soupçonnez qu'un enfant ou un adolescent est victime de sévices ou de négligence. | <p>Anatol PIKAS, traduit par SRASSC Montérégie, <i>Méthode d'intérêt commun : intervenir stratégiquement auprès des intimidateurs et de leurs victimes</i>, 2004 : www.cstois-lacs.qc.ca/images/documents/mic.pdf.</p> <p>ASSOCIATION CANADIENNE DE SANTÉ PUBLIQUE, <i>Trousse d'évaluation de l'intimidation, du harcèlement et des relations entre enfants du même âge en milieu scolaire</i>, septembre 2004 : http://www.dansmabulle.org/html/savoir_plus.php.</p> <p><i>Faire un signalement au DPJ, c'est déjà protéger un enfant. Quand et comment signaler ?</i> Québec, 2008 : http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2008/08-838-01f.pdf.</p> |
| <p>6.3 Dispositif d'accompagnement, d'aide et de soutien :</p> <p>➤ Aux élèves qui agressent</p> | <p>Intervenir pour faire cesser les actes de violence</p> <ul style="list-style-type: none">  Signifier clairement à l'élève agresseur que la violence est inacceptable.  Intervenir verbalement dans des situations qui viennent de se produire, en indiquant clairement que ce comportement est inacceptable. | |

| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|---|--|--|
| <p>6.3 Dispositif d'accompagnement, d'aide et de soutien (Suite) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aux élèves qui agressent | <ul style="list-style-type: none">  Privilégier des interventions où l'élève apprend de nouvelles habiletés et des comportements mieux adaptés, notamment pour canaliser ses frustrations, sa colère, son agressivité, etc.  Intervenir selon le stade de développement de l'élève et tenir compte de la gravité du comportement.  Porter plainte à la police, s'il y a lieu.  S'adresser à un organisme externe ou à une personne-ressource du milieu scolaire afin de soutenir l'élève dans le changement attendu de ses comportements. <p>Responsabiliser les élèves qui agressent</p> <ul style="list-style-type: none">  Déjouer les stratégies et défaire les justifications.  Amener l'élève à éprouver de l'empathie pour sa victime.  Sanctionner l'élève et l'amener à trouver un moyen de réparer le tort causé. <p>Assurer une supervision adéquate des personnes qui agressent</p> <ul style="list-style-type: none">  Assigner des lieux déterminés ou des tâches constructives durant les moments hors classe. <p>Favoriser un changement positif chez les élèves qui éprouvent des difficultés relationnelles avec leurs pairs</p> <ul style="list-style-type: none">  Appliquer les conséquences de façon immédiate, équitable, cohérente et personnalisée. <p>NOTE IMPORTANTE :</p> <p>Les politiques de tolérance zéro ne répondent pas, en général, à ces critères et sont jugées, par conséquent, inefficaces.</p> | <p>Diane PRUD'HOMME, <i>Violence entre enfants, casse-tête pour les parents</i>, Les éditions du remue-ménage, 2008.</p> |

| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|--|--|---|
| <p>6.3 Dispositif d'accompagnement, d'aide et de soutien (Suite) :</p> <p>➤ Aux élèves qui agressent</p> | <p> Enseigner la résolution de problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cerner le problème; - communiquer avec assurance; - trouver des solutions possibles aux problèmes; - choisir une solution; - évaluer le résultat. <p> Apprendre aux élèves à découvrir leurs pensées et leurs croyances erronées et à les remplacer par d'autres, plus réalistes et positives.</p> <p> Privilégier les jeux de rôles et les actions sociales comme activités pour faciliter l'apprentissage de nouvelles connaissances et l'expression des émotions de façon socialement acceptable.</p> <p> Enseigner aux élèves les habiletés sociales et leur donner l'occasion de les exercer.</p> | |
| <p>6.4 Dispositif d'accompagnement, d'aide et de soutien :</p> <p>➤ Aux élèves témoins</p> | <p> Inviter les élèves à intervenir et à ne pas tolérer la loi du silence.</p> <p> Apprendre aux élèves que dénoncer des situations inacceptables est un geste social important et positif.</p> <p> Encourager les élèves à aider les victimes en rapportant les cas de violence dans une atmosphère de respect, de confidentialité et de confiance.</p> <p> Apprendre aux élèves à demander de l'aide pour soi et pour les autres et à identifier les personnes-ressources dans leur environnement.</p> <p> Faire la différence entre la dénonciation et la délation : La dénonciation est une action sociale positive qui prend position contre la violence, tandis que la délation (bavasser, <i>stooler</i>) consiste à rabaisser autrui pour en retirer un bénéfice.</p> <p> Privilégier des approches et des activités qui favorisent le développement de l'empathie.</p> <p> Offrir du soutien aux témoins qui peuvent aussi être affectés par la situation.</p> | <p>➤ Voir la section Climat relationnel, p. 15 du présent document.</p> <p>➤ Programme Les racines de l'empathie : http://www.rootsofempathy.org/infopackagefrench.html.</p> |

| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|---|---|--|
| <p>6.5 Dispositif d'accompagnement, d'aide et de soutien :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Au personnel victime et témoin | <p>Former le personnel pour mieux intervenir</p> <ul style="list-style-type: none">  Former, superviser et soutenir le personnel scolaire (enseignants, personnel des services complémentaires, techniciens en éducation spécialisée (TES), personnel du service de garde, surveillants, chauffeurs d'autobus, etc.) sur les façons de reconnaître, sans préjugés, les comportements (actes ou propos) violents et les signes de détresse des victimes.  Connaître la distinction entre un conflit et l'intimidation afin d'intervenir adéquatement selon la situation.  Distinguer colère, indiscipline, incivilité, agressivité et violence.  Chercher à comprendre le sens du comportement (ce que l'élève veut exprimer), pour être en mesure d'intervenir plus efficacement. <p>Offrir du soutien et de l'accompagnement</p> <ul style="list-style-type: none">  Donner les premiers soins à la victime et lui offrir un soutien psychologique, immédiatement après l'incident et les jours qui suivent.  Apporter un soutien aux témoins et aux intervenants impliqués : faire un retour post événement avec l'ensemble des personnes en cause pour favoriser la libération et une prise de distance par rapport à l'événement.  Procurer de l'assistance à la victime pour remplir les formulaires administratifs.  Informer les ressources disponibles : services éducatifs complémentaires, service d'aide aux employés, partenaires, etc. | <p>CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC et CRIRES, <i>Vous entrez dans une zone sans violence</i>, guide de prévention et d'intervention contre la violence envers le personnel de l'éducation :</p> <p>http://www.csq.qc.net/sites/1676/guide_violence.pdf.</p> |

| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|--|---|---|
| <p>6.6 Gestion des conflits</p> | <ul style="list-style-type: none">  Distinguer les situations de conflits et les rapports de force. Intervenir selon la situation.  Mettre en place des séances de médiation (lorsqu'il s'agit d'un conflit) avec l'aide d'une personne compétente dans ce domaine pour aider les deux parties à régler leur litige sans violence.  Instaurer une démarche de résolution de conflits en collaboration avec les élèves.  Apprendre aux élèves à résoudre pacifiquement des problèmes et des conflits (conseil de coopération, médiation, etc.).  Aider les élèves à dégager les apprentissages positifs issus d'un conflit.  Réinvestir les apprentissages réalisés dans d'autres contextes (heure du dîner, service de garde, récréations, transport scolaire, etc.). | <p>Diane PRUD'HOMME, <i>Violence entre enfants, casse-tête pour les parents</i>, Les éditions du remue-ménage, 2008.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Voir la section Climat relationnel, p. 15 du présent document. ➤ Voir la section Gestion de classe, p. 38 du présent document. |
| <p>6.7 Soutien aux parents</p> | <ul style="list-style-type: none">  Informer et sensibiliser les parents à la violence chez les jeunes, ses manifestations et ses conséquences, les mythes la concernant, les droits des enfants, leur vulnérabilité par rapport à la violence, les liens entre certaines pratiques éducatives parentales et la prévention de comportements violents, les activités éducatives et les mesures mises en place à l'école.  Soutenir et accompagner les parents dans leur reconnaissance de la violence et leur intervention de façon efficace auprès de leur enfant. | <p>INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, fiche de recommandations d'experts <i>Relations interpersonnelles et violence</i>, version préliminaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Voir la section Implication et collaboration des parents, p. 46 du présent document. <p>Outil de référence accessible sur le site Internet du MELS, onglet « Violence à l'école ».</p> |

| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|---|---|--|
| <p>6.7 Soutien aux parents (Suite)</p> | <ul style="list-style-type: none">  Impliquer les parents dans les stratégies de prévention et de réduction de la violence à l'école.  Écouter les inquiétudes des parents et répondre à leurs questions.  Mettre à la disposition des parents des moyens confidentiels pour dévoiler les conduites violentes, que ce soit pour protéger une victime ou des témoins, ou encore pour dénoncer un agresseur.  Impliquer les parents dans la recherche de solutions. Discuter du plan établi, demander leur avis et comment ils peuvent y contribuer.  Offrir des stratégies, des ressources ou des activités que les parents peuvent utiliser à la maison pour aider leur enfant.  Offrir à l'élève un soutien professionnel avec l'accord des parents.  Orienter, référer les parents à des organismes externes, au besoin.  Encourager les parents à informer l'école si l'intimidation se poursuit.  Mettre en place des modalités de suivi favorisant un règlement satisfaisant lorsqu'il y a des insatisfactions formulées par des parents ou des différends entre l'école et les parents. | <p>2.02 – <i>Moi, comme parent...</i> 2^e Congrès biennal du CQJDC : http://www.cqjdc.org/fra/pdf/2.02.pdf.</p> <p>Rock GIRARD, <i>Mieux comprendre pour mieux agir dans nos rapports avec nos enfants</i>, mai 2009 : http://www.fcpq.qc.ca/fr/congres09/Rock%20Girard.pdf.</p> <p>ONTARIO, <i>L'intimidation, essayons d'y mettre fin</i>, guide pour les parents d'élèves du primaire et du secondaire : http://www.edu.gov.on.ca/fr/parents/bullyingf.pdf.</p> <p><i>L'intimidation chez les enfants. Guide pour les parents. Aidez votre enfant à réagir aux agressions verbales</i> : www.aqetaoutaouais.qc.ca.</p> <p>Catherine SAMSON, <i>Comment savoir si votre enfant est victime d'intimidation</i>, dossier sur l'intimidation, Association québécoise des psychologues scolaires, p. 105 à 109 : http://www.csbe.qc.ca/csbe/rd/intimidation.pdf.</p> |
















Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école
Guide d'interventions liées aux facteurs de protection pour prévenir et traiter la violence à l'école

FACTEUR DE PROTECTION

7 Collaboration entre les adultes de l'école et acceptation du partage des tâches disciplinaires



| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|---|---|--|
| <p>7.1 Développement d'une culture de concertation et de collaboration en fonction de la diversité de l'expertise dans l'école</p> | <ul style="list-style-type: none">  Favoriser une gestion coopérative : participation de l'équipe-école à l'élaboration du Projet éducatif, du Plan de réussite, du code de vie, bref, de ce qui est important pour le bon fonctionnement de l'école.  Mettre en place des modalités pour accueillir et soutenir les nouveaux enseignants et les suppléants : portrait de l'effectif de l'école, du milieu et du quartier, Projet éducatif de l'école, Plan de réussite, rôles disciplinaires, invitation aux activités sociales de l'équipe-école, etc.  Établir des mécanismes d'insertion professionnelle : pairage, jumelage, mentorat, etc., en incluant les remplaçants réguliers de l'école.  Favoriser le soutien mutuel entre les membres du personnel de l'école afin de développer la cohérence des interventions.  Former des groupes d'entraide au sein du personnel et leur offrir des techniques de résolution de problèmes et autres. | <p>QUÉBEC, MELS, <i>Autoportrait des actions réalisées</i>, axe 3 : Pratiques éducatives, section 3.1 - <i>Climat de l'établissement</i>, p. 20-21 et 43, et section 3.2 - <i>Encadrement des élèves</i>, p. 23 et 44.</p> <p><i>La collaboration en milieu scolaire anticipée par de futurs enseignants :</i> http://www.congresintaref.org/Acte132.html.</p> |
| <p>7.2 Mise en place de structures de concertation, de collaboration et de partenariat dans l'école</p> | <ul style="list-style-type: none">  Mettre en place un comité pour les élèves HDAA en mobilisant les intervenants concernés.  Structurer les équipes-cycles afin de répondre aux besoins particuliers des élèves selon les objectifs et les moyens définis au Plan de réussite.  Former un comité de suivi du Projet éducatif et du Plan de réussite. | <p><i>Définition du partenariat, conditions de mise en place, exemple d'un protocole de partenariat :</i> http://www.mels.gouv.qc.ca/ecoalemontrealaise/pdf/collaborationecoalemilieu.pdf.</p> |

| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|--|---|---------------------------|
| 7.3 <i>Mise en place de structures de concertation, de collaboration et de partenariat dans l'école (Suite)</i> |  Prévoir des modalités de participation des parents et de la communauté à la vie de l'école : parents accompagnateurs, parents bénévoles dans l'école, ligue d'improvisation municipale, ateliers de prévention organisés conjointement avec des partenaires, semaine thématique où la participation de l'ensemble des acteurs de la communauté est favorisée, etc. | |
| 7.4 <i>Promotion des actions et des projets qui favorisent la multidisciplinarité et l'interdisciplinarité</i> |  Soutenir concrètement les projets multidisciplinaires et interdisciplinaires dans l'école : libération et reconnaissance de temps, financement de certains projets, présentation des projets à l'ensemble de l'équipe-école ou plus largement au sein de la commission scolaire, etc. | |
| 7.5 <i>Promotion des actions et des interventions des membres de l'équipe-école auprès de leurs pairs</i> |  Offrir du perfectionnement local en faisant bénéficier le personnel de l'école des connaissances et des compétences de certains membres de l'équipe-école : orthopédagogue, psychologue, psychoéducateur, travailleur social, éducateur, enseignant spécialiste ou qui a développé une compétence particulière, etc. | |
| 7.6 <i>Adoption d'un protocole clair sur le partage des tâches disciplinaires</i> |  Définir des rôles disciplinaires clairs pour chaque membre de la communauté éducative : direction, enseignants, professionnels, personnel de soutien technique, surveillants d'élèves, personnel du service de garde, chauffeurs d'autobus scolaire, parents, partenaires présents dans l'école, etc.  Faire, du partage des tâches disciplinaires, un objet de supervision pédagogique et professionnelle. | |


























Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école
Guide d'interventions liées aux facteurs de protection pour prévenir et traiter la violence à l'école









FACTEUR DE PROTECTION

8 Gestion de classe



| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|---------------------------------------|--|--|
| <p>8.1 Climat de la classe</p> | <ul style="list-style-type: none">  Accueillir les élèves avec le sourire et dans la bonne humeur.  Prendre le temps de se présenter et de se connaître (adultes-élèves).  Se préoccuper des relations entre les enseignants et les élèves et entre les élèves.  Créer et maintenir une relation de confiance avec les élèves en tenant compte de leurs centres d'intérêt, de leurs préoccupations, de leurs activités et de leur vécu.  Demeurer ouvert aux différences, aux changements et aux imprévus.  Proposer des rôles dans la classe : d'information, de soutien, de conseillers, etc.  Instaurer, en collaboration avec les élèves, une démarche de résolution de conflits (ex. : conseil de coopération).  Superviser les comportements des élèves et les aider à maîtriser leurs émotions et leurs comportements.  Encourager les élèves dans leurs efforts et leurs réussites sur les plans scolaire, social et personnel.  Établir, avec les élèves, des règles de conduite, des mesures de sécurité et des règles de vie au sein de la classe.  Encourager les comportements positifs et éviter le renforcement négatif (punitions, isolement, expulsion, etc.) qui peut augmenter la colère et le désengagement et, par conséquent, ne pas entraîner le changement de comportement attendu. | <p>QUÉBEC, MELS, <i>Autoportrait des actions réalisées</i>, axe 3 : Pratiques éducatives, section 3.2 – <i>Encadrement des élèves</i>, p. 22 et 43.</p> <p>INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, fiche de recommandations d'experts <i>Relations interpersonnelles et violence</i>, version préliminaire.</p> <p>Ressources disponibles, articles, stratégies d'intervention, liens Internet : www.comportement.net/pedagogie/.</p> <p>D. JASMIN, <i>Le conseil de coopération, un outil pédagogique pour l'organisation de la vie de classe et la gestion des conflits</i>, éditions de la Chenelière, 1994.</p> <p>➤ Voir la section Système disciplinaire clair et cohérent, p. 42 du présent document.</p> |

| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|--|---|---|
| <p>8.2 Gestion des apprentissages</p> | <ul style="list-style-type: none">  Adapter les pratiques d'enseignement pour répondre aux différents besoins et caractéristiques des élèves.  S'assurer que le matériel pédagogique et informatique nécessaire pour le cours est accessible en quantité suffisante à tous les élèves du groupe.  Fractionner le temps : temps de travail, temps de repos, activité/détente.  Introduire les nouvelles notions en matinée.  Diviser les projets en différentes parties structurées.  Favoriser le développement des compétences sociales par le travail en coopération.  Installer une routine pour favoriser un environnement quotidien prévisible, constant et sécurisant : <ul style="list-style-type: none"> - afficher l'horaire de la journée; - établir un calendrier d'activités; - établir une gestion équitable du droit de parole; - structurer les temps d'attente; etc.  Élaborer, avec les élèves, des outils pour apprendre : démarches, procédures et stratégies.  Donner aux élèves une rétroaction positive sur les forces et les défis à relever dans un temps prévu.  Favoriser l'entraide, l'interaction entre les élèves : dyades spontanées, dyades structurées.  Utiliser différents moyens d'enseignement dans la classe, quel que soit l'âge des élèves.  Établir une bonne collaboration avec les parents : les consulter, les informer et les encourager dans le suivi auprès de leur enfant. | <p>J. ARCHAMBAULT et R. CHOUINARD, <i>Vers une gestion éducative de la classe</i>, 2^e éd., Gaëtan Morin éditeur, 2003.</p> <p>P. LEGAULT, <i>La gestion disciplinaire de la classe</i>, éditions Logiques, 1993.</p> <p>J. CARON, <i>Quand revient septembre... guide sur la gestion de classe participative</i>, éditions de la Chenelière, 1994.</p> <p>Ressources traitant de divers aspects de la gestion de classe. On y trouve des activités libres et des activités thématiques. Centre virtuel de formation : www.gestiondeclasse.net</p> <p>S. DUBÉ, <i>La gestion des comportements en classe, et si on regardait ça autrement ?</i> éditions de la Chenelière, 2009.</p> <p>➤ Voir la section Implication et collaboration des parents, p. 46 du présent document.</p> |

| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|--|---|---------------------------|
| 8.3 Organisation de la classe | <ul style="list-style-type: none">  Impliquer les élèves dans l'aménagement de la classe.  Prévoir un aménagement physique des salles de classe qui offre aux élèves un espace de travail personnel et de groupe, dans un climat sain et sécuritaire.  Diviser les espaces avec le mobilier et tenir compte de l'aménagement physique de la classe : espace de travail personnel, projets de groupe, travail coopératif, coin de lecture, etc.  S'assurer du nombre et de la taille des pupitres disponibles.  Libérer les bureaux et les murs de ce qui n'est pas nécessaire.  Gérer efficacement les déplacements et les moments de transition (dans l'école et à l'extérieur).  Afficher les règles.  S'assurer que la température, la luminosité et l'aération de la classe sont adéquates. | |





















Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école
Guide d'interventions liées aux facteurs de protection pour prévenir et traiter la violence à l'école










FACTEUR DE PROTECTION

9 Système disciplinaire clair et cohérent



| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|--|---|--|
| <p>9.1 <u>Élaboration des règles de vie et de discipline dans l'école</u></p> | <p> Établir une démarche réflexive pour l'élaboration ou la révision d'un code de vie avec les membres du personnel de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'entendre sur les valeurs à retenir dans le choix des règles; - faire consensus dans le choix des règles et leur application; - s'assurer que les membres du personnel se sentent à l'aise d'appliquer les règles; - accepter de ne pas tout prévoir par ces règles, mais se référer aux valeurs de l'école pour réfléchir et prendre position en cas d'imprévu. <p> Impliquer les élèves et les parents dans le choix des règles.</p> <p> Choisir au maximum huit règles pour l'école et les définir de façon positive (décrire des comportements attendus plutôt que des comportements proscrits).</p> <p> S'assurer que la majorité des parents est en accord avec les règles et appuie leur application.</p> <p> Démontrer aux élèves les valeurs sous-jacentes et la pertinence des règles.</p> <p> Expliquer aux élèves leurs droits et leurs responsabilités.</p> <p> S'assurer que les élèves connaissent et comprennent les règles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - enseigner systématiquement les règles aux élèves. <p> Favoriser l'accessibilité et la consultation des règles par les membres du personnel, y compris les suppléants, les élèves et les parents (agenda, cahier du personnel, affiches, site Internet, etc.).</p> | <p>QUÉBEC, MELS, <i>Autoportrait des actions réalisées</i>, axe 3 : Pratiques éducatives, section 3.2 – <i>Encadrement des élèves</i>, p. 23-24 et 44.</p> <p>INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, fiche de recommandations d'experts <i>Relations interpersonnelles et violence</i>, version préliminaire.</p> <p>J. ARCHAMBAULT et R. CHOUINARD, <i>Vers une gestion éducative de la classe</i>, 2^e éd., Gaëtan Morin éditeur, 2003.</p> <p>H. TRUDEAU, C. DESROCHERS et J.-L. TOUSIGNANT, <i>Et si un simple geste donnait des résultats</i>, éditions de la Chenelière.</p> |

| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|---|--|--|
| 9.1 <i>Élaboration des règles de vie et de discipline dans l'école (Suite)</i> | <ul style="list-style-type: none">  Faire approuver les règles et les mesures de sécurité par le conseil d'établissement.  Évaluer l'efficacité des règles dans leur application et le suivi des manquements ou des infractions dans les divers contextes du milieu scolaire.  Appliquer les mêmes règles de vie dans les différents contextes : service de garde, sorties scolaires, activités parascolaires, transport, etc. | D. CHELSOM GOSSON, <i>La réparation : une restructuration de la discipline à l'école</i> , éditions Chenelière/Mc Graw-Hill. |
| 9.2 <i>Elaboration des règles de vie et de discipline dans la classe</i> | <ul style="list-style-type: none">  Élaborer les règles et les conséquences de leur manquement en collaboration avec les élèves.  Établir des règles claires, concrètes, constantes, cohérentes et conséquentes.  Choisir, pour la classe, au maximum cinq règles décrites de façon positive (actions à faire plutôt qu'à ne pas faire).  Tenir compte de l'âge, des phases de développement et des particularités des élèves de la classe dans l'élaboration et l'application des règles.  Enseigner systématiquement les règles : <ul style="list-style-type: none"> - expliquer clairement les attentes aux élèves; - démontrer les valeurs sous-jacentes et la pertinence des règles; - illustrer les règles et les faire appliquer. | |
| 9.3 <i>Application de conséquences aux manquements</i> | <ul style="list-style-type: none">  S'assurer que les conséquences aux manquements prévues au code de vie sont claires et compréhensibles pour les élèves.  S'assurer que tous les membres du personnel interviennent en tout temps et en tout lieu lorsqu'un élève ne respecte pas une règle. | |

| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|---|--|---------------------------|
| <p>9.3 Application de conséquences aux manquements (Suite)</p> | <ul style="list-style-type: none">  Déterminer les rôles et les responsabilités de chacun dans l'application des règles.  Prévoir du soutien et de l'encadrement pour le personnel qui présente des difficultés dans l'acceptation des responsabilités.  Prêter assistance et donner son appui à un collègue ou à la direction, au besoin.  Privilégier une approche disciplinaire éducative et réparatrice au lieu de punitive.  Appliquer des conséquences qui sont cohérentes avec les règles transgressées.  Tenir compte de l'âge, des particularités de l'élève, de l'intensité, de la fréquence et de la gravité de la transgression d'une règle pour déterminer une conséquence appropriée.  Éviter de choisir des activités scolaires punitives sans lien logique avec le comportement inadéquat (ex. : copier des pages de l'agenda ou du dictionnaire) ; il est souhaitable que l'élève utilise ces outils de travail, et non pas qu'il développe une aversion à leur égard.  Dépersonnaliser l'intervention : <ul style="list-style-type: none"> - éviter de se sentir personnellement touché par la situation; - éviter d'appliquer une conséquence dans un moment de grande émotion; - prendre du recul, au besoin.  Prévoir un mécanisme de suivi à la suite d'infractions ou de manquements. | |














Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école
Guide d'interventions liées aux facteurs de protection pour prévenir et traiter la violence à l'école

FACTEUR DE PROTECTION

10 Implication et collaboration des parents



| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|--|---|--|
| <p>10.1 Soutien des parents et communication avec eux</p> | <ul style="list-style-type: none">  Établir une relation de confiance avec les parents.  Mettre en place des moyens de communication efficaces et variés pour tenir les parents informés tout au long de l'année : journal de l'école, site Internet, coupons-réponses, appels téléphoniques, etc.  Informer les parents sur le fonctionnement scolaire : Projet éducatif et Plan de réussite, décisions du conseil d'établissement, mesures d'aide et de soutien pour l'élève victime, témoin ou auteur d'un événement violent, services offerts par les organismes et les partenaires de la communauté, etc.  S'assurer que les parents comprennent bien l'information qui leur est acheminée : traduction de documents, utilisation de couleurs différentes selon la nature de l'information, recours à des interprètes, etc.  Inviter les parents à l'élaboration ou à la révision du plan d'intervention.  Favoriser des moyens de communication pour permettre aux parents d'échanger des points de vue sur le cheminement scolaire et social de leur enfant avec un membre de l'école (enseignant, direction, personnel de services complémentaires, autre membre du personnel). | <p>QUÉBEC, MELS, <i>Autoportrait des actions réalisées</i>, axe 3 : Pratiques éducatives, section 3.3 – <i>École-Famille-Communauté</i>, p. 24-25 et 45.</p> <p>INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, fiche de recommandations d'experts <i>Relations interpersonnelles et violence</i>, version préliminaire.</p> <p>INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, fiche de recommandations d'experts <i>École et communauté</i>, version préliminaire.</p> <p><i>Mieux vivre ensemble à l'école : relations école-famille</i> : http://www.mieuxvivre.espacedoc.net/index.php?id=382.</p> <p>Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire : www.ulaval.ca/crides.</p> |

| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|--|---|---|
| <p>10.1 Soutien des parents et communication avec eux (Suite)</p> | <ul style="list-style-type: none">  Considérer les parents comme des collaborateurs de premier plan lorsqu'il s'agit de trouver des solutions à une difficulté importante vécue par leur enfant.  Impliquer les parents dans les stratégies de prévention et de réduction de la violence à l'école.  Prévoir des activités de collaboration avec les familles : accueil, sorties éducatives, participation des parents à la vie de l'école, etc.  Prévoir des activités d'information, de sensibilisation et d'échanges touchant divers phénomènes de la violence : intimidation, homophobie, cyberintimidation, violence dans les relations amoureuses, etc.  Offrir un soutien aux parents des élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage ou de comportement : écoute et reconnaissance de ce que leur fait vivre la situation, soutien au développement des habiletés parentales, mise en place d'ateliers sur divers sujets, etc. | <p><i>Parents d'aujourd'hui</i> : http://www.parentsdaujourd'hui.com.</p> <p><i>École et comportement</i> : www.ecolecomportement.com.</p> <p>Observatoire canadien pour la prévention de la violence à l'école : www.preventionviolence.ca.</p> <p>Fédération des comités de parents du Québec : www.fcpq.qc.ca.</p> <p><i>J'parle.com</i> : http://www.iparle.com/accueil_fset.asp.</p> |
















Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école
Guide d'interventions liées aux facteurs de protection pour prévenir et traiter la violence à l'école

FACTEUR DE PROTECTION

11 Implication et collaboration avec les partenaires et la communauté



| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|---|---|--|
| 11.1 Collaboration école-famille-communauté | <ul style="list-style-type: none">  Connaître les services offerts par la communauté.  Participer à des rencontres de concertation avec la communauté.  Inviter les partenaires dans l'école.  Favoriser la cohérence des interventions avec la famille et la communauté. | <p>QUÉBEC, MELS, <i>Autoportrait des actions réalisées</i>, axe 3 : Pratiques éducatives, section 3.3 – <i>École-Famille-Communauté</i>, p. 26 et 46.</p> <p>INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, fiche de recommandations d'experts <i>Relations interpersonnelles et violence</i>, version préliminaire.</p> |
| 11.2 Mise en place d'une culture de communication interne et externe | <ul style="list-style-type: none">  Faire connaître au personnel de l'école les offres de service des partenaires de la communauté.  Faire connaître aux partenaires de la communauté le Projet éducatif, le Plan de réussite, les activités offertes par l'école et les besoins particuliers des élèves. | <p>INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, fiche de recommandations d'experts <i>École et communauté</i>, version préliminaire.</p> |
| 11.3 Mise en place d'une structure de collaboration avec les partenaires | <ul style="list-style-type: none">  Participer activement à la concertation locale (table de concertation).  Participer et collaborer lors d'événements organisés par la communauté.  Inviter les principaux partenaires de la communauté à participer à l'élaboration du portrait et à l'analyse de la situation de l'école.  Inviter les partenaires lors d'événements heureux dans l'école : présentation d'une pièce de théâtre par l'option théâtre, concours d'amateurs, Semaine de prévention de la violence, galas Méritas (académique, sportif, culturel, etc.). | <p>CTREQ : Pour vous inscrire aux publications du CTREQ qui s'intéresse particulièrement au développement de l'école communautaire :</p> <p>http://www.ctreq.qc.ca/abonnez-vous.php</p> <p>Catalogue des outils efficaces sur la relation communauté-école :</p> <p>http://catalogue.cdeacf.ca/Record.htm?record=19162384146919805669.</p> |

| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|---|---|--|
| <p>11.4 Établissement de partenariats scellés par des ententes en bonne et due forme</p> | <ul style="list-style-type: none">  Faire appel aux ressources offertes par la communauté pour répondre à des besoins particuliers décelés dans le milieu.  Organiser des formations communes pour le personnel de l'école et certains partenaires de la communauté sur des besoins particuliers des élèves.  Permettre à des organismes de la communauté d'organiser ou d'animer (ou, idéalement, de co-organiser ou de co-animer) des activités parascolaires dans l'école. | <p><i>Évaluation de l'efficacité de mesures de soutien sur les compétences et la réussite scolaire au primaire :</i> http://www.santepub-mtl.qc.ca/Publication/jeunes/mesuresinnovantes.html.</p> <p>FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC, <i>Dossier école communautaire :</i> http://www.fcsg.qc.ca/Dossiers/Ecole-Communautaire/index.html.</p> <p><i>Consolider la collaboration entre le milieu scolaire et communautaire :</i> http://www.mels.gouv.qc.ca/ecolemontrealaise/pdf/collaborationecolemilieu.pdf.</p> |









Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école
Guide d'interventions liées aux facteurs de protection pour prévenir et traiter la violence à l'école

FACTEUR DE PROTECTION

12 Pratiques de gestion



| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|--|--|---|
| <p>12.1 Exercice d'un leadership mobilisateur</p> | <p> Prendre conscience que les pratiques de gestion ont un impact déterminant sur plusieurs facteurs de protection, dont le climat relationnel, la collaboration entre les adultes, la stabilité du personnel, le sentiment d'appartenance et plus encore (pour plus de détails, voir les autres sections du présent guide).</p> <p> Mettre en œuvre les principes de la gestion participative afin de promouvoir l'implication de tous : accueil des suggestions et des critiques constructives par les membres de l'équipe-école, choix des approches pédagogiques et du matériel didactique de façon collégiale, disponibilité de la direction pour les membres de l'équipe-école, modalités d'orientation vers des services éducatifs complémentaires claires et connues de tous, etc.</p> | <p>QUÉBEC, MELS, <i>Autoportrait des actions réalisées</i>, axe 5 : Pratiques de gestion, section 5.1 – <i>Gestion de l'établissement</i>, p. 30 et 49.</p> <p>Gestion participative et principes de gestion en éducation : L'école et le management : Pour une gestion stratégique des... (résultats de Google sur recherche de livres).</p> <p>La formation à la gestion d'un établissement d'enseignement (les orientations et les compétences professionnelles) : http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/EPEPS/Form_titul_pers_scolaire/07-00881.pdf.</p> <p>S'auto-évaluer en tant que gestionnaire mobilisateur : http://affaires.telebec.com/fr/bulletin/2007/juin/news9.</p> |

| ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER PAR L'ÉCOLE | PISTES D'INTERVENTION | DOCUMENTS SUGGÉRÉS |
|--|---|--|
| <p>12.2 Mise en place de processus de planification, d'organisation, de contrôle et d'évaluation des actions et des individus</p> | <ul style="list-style-type: none">  Planifier les actions à travers le Projet éducatif et le Plan de réussite.  Organiser le milieu scolaire : tâches, surveillance, système disciplinaire, rôles de chacun, y compris les parents et les partenaires, etc.  Contrôler la mise en œuvre des priorités, notamment au moyen de l'évaluation périodique des actions et de la supervision pédagogique et professionnelle.  Évaluer systématiquement la mise en place et l'efficacité des actions, et apporter les correctifs nécessaires, le cas échéant (s'adjoindre une équipe de chercheurs, si nécessaire). | <p>Démarche de planification des établissements (plusieurs outils intéressants pour aider à planifier) : http://www.csmb.qc.ca/plandereussite/default.htm.</p> <p>ONTARIO, OQRE, <i>Guide pour la planification de l'amélioration des écoles et des conseils scolaires</i> : https://ozone.scholarsportal.info/bitstream/1873/8492/1/10302757.pdf.</p> <p>L. SIMON et N. TARDIF, <i>Développer et implanter un cadre d'imputabilité et de responsabilisation en éducation</i>, 2002.</p> |